

RAPPORT DE PROGRESSION ANNUEL REDD+ (avec une mise à jour semi-annuelle)

Pays : [TOGO]

Période : [Juillet 2016 à Juillet 2017]

Contexte: Ce cadre méthodologique de rapport annuel national a été élaboré en cohérence avec la structure du cadre méthodologique de suivi évaluation du FCPF et son cadre logique et cadre de mesure des performances (CMP), afin de faciliter et de systématiser l'analyse des données. Le rapport semi-annuel national doit fournir à l'équipe de gestion du Fonds du FCPF (FMT) des indications des progrès de pays REDD + dans la réalisation de leurs activités de préparation et de mise en œuvre de leurs programmes de réduction d'émissions dans le temps, de manière à ce que les données soient facilement consolidées et de fournir des indications sur le niveau de réalisation des résultats et impacts tels que définis dans le cadre M & E du FCPF.

Préparation du rapport: les rapports nationaux soumis doivent puiser dans le pays M & E pour la REDD + (volet 6 de R-PP) et devraient être préparés en consultation avec les membres des groupes de travail REDD+ ou organismes équivalents. Les contributions des parties prenantes y compris les adresses IP et les OSC devraient être intégrés dans les rapports nationaux, et des points de vue divergents indicatifs de l'absence de consensus sur les questions spécifiques doivent être consignés dans le rapport des pays.

Calendrier du rapport: Il est prévu que les rapports annuels d'avancement de pays soient soumis au FMT le 15 Août de chaque année. Le rapport doit se baser sur une auto-évaluation des progrès. Une mise à jour de ce rapport pays sera également présentée le 15 Mars de chaque année.

1. Résumé du rapport

Description brève de l'appui du FCPF dans le pays (sous forme de tirets lister les activités financées par le FCPF uniquement). Les informations doivent résumer les progrès accomplis, les tâches clé accomplies, avec un accent sur les résultats de haut niveau et les problèmes soulevés durant cette période. Des éclaircissements sur les prochaines étapes dans la période qui suit sont également souhaités.

Résumé :

Le soutien du FCPF à la préparation à la REDD+ du Togo a démarré officiellement en mars 2015 et s'exécute conformément aux directives de la Banque mondiale et aux procédures de gestion des finances publiques et s'inscrit dans une approche de Programmation, Planification, Budgétisation et Suivi-évaluation. Il concerne spécifiquement les composantes 1, 2 et 6 de la proposition de mesure pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) du Togo et les composantes 3 et 4 qui sont appuyées par le Programme « Appui à la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+-READINESS) et la réhabilitation des forêts au Togo » (ProREDD) de la coopération allemande exécuté par la GIZ et le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) de la Banque mondiale exécuté par le ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF).

Le Togo a considérablement avancé dans certaines composantes de son processus de préparation, notamment: (i) la mise en place des arrangements institutionnels pour la REDD+, (ii) l'engagement d'un large éventail de parties prenantes en l'occurrence les organisations de la société civile, (iii) les travaux analytiques en cours pour l'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+ dont la version initiale est disponible et (iv) la réalisation du premier Inventaire Forestier National (IFN) qui a produit des résultats utiles pour l'élaboration du niveau de référence des forêts (NRF) et la mise en place du système national

de suivi des forêts (SNSF).

Le cadre juridique de mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ est effectif.

Tous les organes de gestion de la REDD+ mis en place par le décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 sont opérationnel. Il s'agit des 03 organes ci-après :

- **Le Comité National REDD+** : organe décisionnel a déjà tenu deux réunions et pris plusieurs résolutions pour la conduite du processus REDD+ au Togo.
- **Le Groupe National de Travail REDD+** : organe d'appui technique au Comité national REDD+.
- **La Coordination Nationale REDD+** qui assure la gestion quotidienne du processus REDD+.

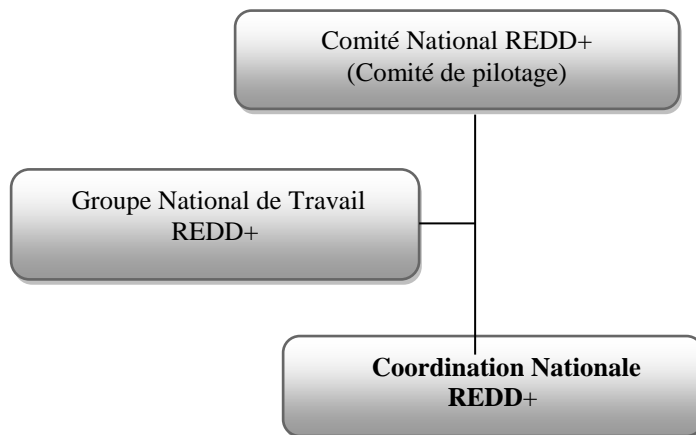


Figure 1 : Organes de gestion de la REDD+ au Togo

Les points focaux de la coordination nationale REDD+ : les directions régionales de l'environnement et des ressources forestières dans les 5 régions du Togo sont désignées points focaux REDD+ par décision N°017/SG/MERF du 12 avril 2016 et assurent l'organisation et la coordination des activités REDD+ au niveau local.

Au-delà de cette organisation, les plates-formes de concertation dans les préfectures du pays et les plates formes d'organisation de la société civile mises en place par la coordination permettent les échanges et la conduite du processus sur toute l'étendue du territoire.

- **Formation et renforcement des capacités des membres la coordination nationale REDD+**
 - o Mission d'appui de la Banque mondiale (BM) du 07 au 18 novembre 2016 ;
 - o Mission d'appui de la Banque mondiale (BM) du 03 au 14 juillet 2017 ;
 - o Participation à la 22ème réunion du comité de participants PC22 et la 9ème réunion de l'Assemblée de participants du FCPF tenu à Accra du 26 au 30 septembre 2016 ;
 - o Formation du personnel de la **coordination nationale REDD+** sur la gestion du site web REDD+ ;
 - o Formation des acteurs de la chaîne de passation des marchés du ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF) du 16 au 28 janvier 2017 à Atakpamé pour améliorer la prestation des acteurs du circuit des marchés du processus ;
- **Les acteurs sont informés et sensibilisés sur le processus REDD+ :**
 - o Deux (02) ateliers d'information et d'échange avec les organisations des femmes : un le 17 septembre 2016 à Kara et le 2^{ème} le 19 septembre 2016 à Notsè pour informer et

- organiser les femmes ;
- o Deux (02) ateliers d'information et d'échange avec la chefferie traditionnelle : le premier atelier s'est tenu le 14 septembre 2016 à Notsè et le 2^{ème} le 16 septembre 2016 à Kara pour informer les chefs traditionnels organisés au sein du conseil national de la chefferie traditionnelle ;
- o Deux (02) ateliers d'information et d'échange avec l'organisation des jeunes organisés en Conseil national de la jeunesse (CNJ) et en Conseil Régional de la jeunesse (CRJ) : le premier atelier s'est tenu le 18 novembre 2016 à Kara et le 2^{ème} le 20 novembre 2016 à Kpalimé pour échanger sur leur implication au processus ;
- o Vingt et cinq (25) ateliers d'échange et d'information pour la mise en place des plates formes de concertation dans 25 préfectures du 22 juin 2016 au 05 juillet 2016. Au total 25 commissions préfectorales de développement durable (CPDD) sont mises en place ;
- o Un (01) atelier de lancement officiel du site web REDD+ (www.reddtogo.tg) le 28 octobre 2016;
- o Un (01) Atelier national de mise en place du consortium national des organisations féminines pour la REDD+ au Togo le 19 novembre 2016 ;
- o Six (06) Ateliers de formation des Journalistes et professionnels des médias du 06 au 27 juin 2016 à Notsè (06/06/16), à Sokodé (09/06/16), à Kara (13/06/16), à Dapaong (16/06/16), à Tsévié (23/06/16) et à Lomé (27/06/16) ;
- o Un (01) séminaire d'échange et de concertation avec les propriétaires de forêts privés et communautaire au Togo sur leurs rôles et responsabilités dans le processus REDD+ du 08 au 10 février 2017 à Blitta pour la création d'un Réseau des Forêts Communautaires du Togo (RFCT) et la mise en place d'une Plate-forme nationale regroupant les propriétaires des Forêts Privées et Communautaires du Togo (PFPC) ;
- o Sept (07) réunions de partage et d'échanges avec les acteurs sur l'organisation des travaux de l'évaluation environnementale sociale et stratégique (EESS) et sur leurs rôles et responsabilités le 13 février 2017 à Dapaong, le 14 février 2017 à Kara, le 16 février 2017 à Atakpamé, le 17 février 2017 à Kpalimé, le 20 février 2017 à Tsévier et le 21 février 2017 à Lomé.
- o Deux (02) conférences d'échanges et de partage avec les chercheurs et étudiants des universités du Togo sur le processus REDD+ : 1^{er} le 27 février 2017 à l'Université de Lomé et le 2^{ème} le 01 mars 2017 à l'université de Kara ;
- o Trois (03) ateliers d'information et d'échanges avec les directeurs régionaux et préfectoraux des sept ministères clés sur le processus REDD+ au Togo le 13 mars 2017 à Kpalimé, le 15 mars 2017 à Blitta et le 17 mars 2017 à Dapaong ;
- o Onze (11) ateliers d'information et d'échanges avec 11 commissions préfectorales de développement durable (CPDD) mise en place par le projet de renforcement de capacité nationale de développement et de gestion de l'environnement (PRCNDGE) sur le processus REDD+ du 27 mars au 01 avril 2017 ;
- o Deux (02) ateliers d'information et d'échanges avec l'Union des communes du Togo et les présidents des délégations spéciales des 35 préfectures sur le processus REDD+ le 04 avril 2017 à Kara et le 05 avril 2017 à Notsè.
- o Cinq (05) ateliers bilan et d'échanges et de partage entre les points focaux et les plateformes des organisations de la société civile sur les processus REDD+ du 19 au 25 avril 2017 ;

Accompagnement de la société civile dans la sensibilisation des acteurs sur le processus REDD+

- o Trente et cinq (35) ateliers préfectoraux organisés dans le mois de décembre 2016 par le Conseil Nationale des OSC pour le Développement Durable (CNOOD) ont permis de toucher directement deux mille cent quarante-un (2141) leaders locaux sur toute l'étendue du territoire nationale) ;
- o Six (06) ateliers de formation de 100 producteurs relais dans les régions des savanes, de la Kara, de la Centrale, des Plateaux est et ouest, de la Maritime par la Coordination

- o Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP) ;
- o Cinquante-trois (53) séances de sensibilisation dans 53 cantons organisés par les producteurs relais des organisations paysannes ont touchés plus de 3 132 personnes dont 1 193 femmes ;
- o Une (01) campagne de sensibilisation sur le changement climatique, le processus REDD+ et l'économie du combustible par le Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+ Togo du 10 mai au 1^{er} juin 2017 sur 60 cantons du Togo et a touché 7100 femmes et 300 hommes ;
- o Démarrage du sous-projet « *Projet de renforcement de la participation de la Société Civile et des communautés locales dans la protection des forêts au Togo* » du Groupement des ONG Education-Développement et Association pour la Défense et le Conseil de la Femme (E-D/ADCF) financé par le FCPF à travers l'ONG PACJA.

Ces ateliers ont permis une large diffusion, information et échange avec les parties prenantes sur le processus REDD+, leurs rôles et responsabilités, leurs agacements pour la réussite du processus. On a noté l'intérêt et l'engouement des acteurs lors de ces ateliers ces derniers se sont engagés à s'impliquer et à prendre une part active au processus REDD+ en cours au Togo. Ils ont également permis d'éveiller l'intérêt de ces acteurs sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les perspectives des consultations des populations à la base dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale REDD+ cohérente et acceptée par tous

- **Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestière**

Recrutement des consultants et lancement des études analytiques spécifiques liées à la foresterie, aux causes et conséquences de la déforestation, à l'évaluation environnementale, sociale et stratégique (EESS), et au cadre institutionnel et à la communication.

- Trois (03) études sont finies et ont fait objet de validation :
 - o Un (01) atelier de validation de l'étude sur « *l'analyse du cadre juridique dans le contexte de la REDD+ au Togo* » le 19 mai 2017 à Lomé ;
 - o Cinq (05) ateliers de validation régionale du 22 au 29 mai 2017 dans chaque région et 01 atelier de validation national organisé le 13 juin 2017 à Lomé de l'étude sur « *la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo* »
 - o Un (01) atelier de validation de l'étude sur « *l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes et son plan d'action* » le 04 août 2017 à Lomé.

Toutes les notes méthodologiques des études analytiques ont fait objet de validation en atelier par le Groupe National de travail REDD+ (GNT-REDD+).

N°	Titre de l'étude	Observations
1.	Analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo	Rapport validé en atelier national Rapport définitif disponible
2.	Dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo	Rapport validé au niveau régional et national Rapport définitif disponible
3.	Intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes	Rapport provisoire validé en atelier national
4.	Étude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo	Contrat en cours d'exécution
5.	Étude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés	Contrat en cours d'exécution

6.	Analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo	Contrat en cours d'exécution
7.	Détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo	Contrat en cours d'exécution 02 rapports d'étape déjà soumis
8.	Etude sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers	Contrat en cours d'exécution Cadrage méthodologique réalisé Travaux de terrain en cours

- **Options stratégiques REDD+**

- o Un consultant est recruté pour accompagner la Coordination nationale REDD+ dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+.
- o Sept (07) groupes thématiques sectoriels sont mis en place pour accompagner la coordination dans l'étude et l'analyse des rapports des études analytiques (environnement, agriculture, mine et énergie, économie et finance, aménagement du territoire et planification, urbanisme et promotion de la femme). Ils contribuent également à l'élaboration de la stratégie REDD+
- o Un draft zéro de la stratégie est élaboré par la Coordination nationale REDD+ avec l'appui du groupe national de travail, du consultant et des groupes thématiques et a été validé en atelier le 12 juillet 2017.

Dans cette version initiale, la stratégie se base sur une approche stratégique avec trois axes :

- Focus au niveau **forêt et terre** en adressant la dégradation forestière et l'interaction agriculture/gestion des terres en incluant la vulnérabilité des écosystèmes et des systèmes sociaux aux changements climatiques ;
- Focus sur la gestion des **ressources énergétiques renouvelables**, incluant la gestion du bois-énergie à la fois au niveau de l'offre (MERF) et de la demande (Ministère des mines et de l'énergie) ;
- Accent sur **les axes transversaux** pour appuyer les thèmes prioritaires de la stratégie nationale Changements Climatiques

- **Impacts sociaux et environnementaux de la préparation à la REDD+**

Pour l'intégration des mesures de sauvegardes environnementale et sociale, deux experts (un environnementaliste et un spécialiste en développement social) ont été recrutés pour renforcer la cellule EESS en octobre 2016. La gestion de ce volet se fait en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) qui assure la supervision et veille à ce que tout le processus d'EESS se réalise conformément aux dispositions en vigueur en la matière au niveau national.

Sept ateliers régionaux¹ ont été organisés (février 2017) afin d'échanger avec les acteurs sur l'organisation des travaux de l'EESS et leurs rôles et responsabilités dans le cadre de l'EESS et de partager avec eux les TdR élaborés pour le recrutement du cabinet devant accompagner la Coordination Nationale dans la réalisation de l'EESS.

Un groupement de cabinet est recruté pour conduire l'EESS et on est à l'étape d'analyse de la note méthodologique complète proposée par le consultant.

- **Niveau de référence des émissions/Niveaux de référence**

- o L'inventaire forestier national est réalisé et donne un taux de couverture forestière évalué à 24,24 % (soit 1 381 538 ha), contre des estimations de 5,8%² utilisées antérieurement dans les documents nationaux.

¹ Voir le rapport de ces ateliers au [http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/rapports/send/8-
rapports/47-rapport-ateliers-information-sur-eess](http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/rapports/send/8-
rapports/47-rapport-ateliers-information-sur-eess)

² Les deux chiffres n'ont pas été déterminés sur les mêmes bases : l'inventaire forestier national couvre l'ensemble du pays avec un réseau de placettes d'observation systématique. Les chiffres de la FAO se basent sur des données reçues par le Gouvernement du Togo. Ces données se

- o Une cellule de gestion de la base des données des ressources forestières et des résultats de l'inventaire forestier national (CBDR/IFN) et une unité de gestion de la base des données cartographiques (UGBDC) ont été créées au sein du MERF, qui dispose du matériel de la GIZ pour gérer les banques de données respectives.
 - o L'étude sur la « Définition de la méthodologie et des outils pour l'évaluation de la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo » est en cours d'exécution pour l'élaboration des outils robuste et adaptés au contexte national pour l'évaluation des stocks de carbones dans les différents compartiments ;
 - o L'étude sur l'interprétation de données historiques et conception d'un système national de suivi des forêts et d'un niveau de référence des forêts dans le cadre de la REDD+ au Togo est en fin de contrat. Le traitement a porté sur 4 557 photos aériennes prises entre 1977 et 1979, 1982 sur 90% du territoire soit 658 scènes.
- **Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde**
- o L'IFN réalisé a utilisé la télédétection (cartographie) et la collecte de données sur le terrain, constituant la première étape de suivi quantitatif et qualitatif des forêts. Un total de 945 placettes permanentes sont installées, matérialisées par une tige de fer au centre de chaque placette. C'est sur ces placettes que les mesures périodiques se feront pour suivre les forêts du Togo.
 - o L'étude sur l'Interprétation de données historiques et la conception d'un système national de suivi des forêts et d'un niveau de référence des forêts contribue à la mise en place du système national de suivi des forêts (SNSF)/MRV par l'interprétation et l'intégration des données historiques dans le système MRV.
 - o Les capacités des cadres nationaux ont été formées en cartographie et en inventaire forestier national (48 au premier inventaire forestier national en 2015 et 28 autres en 2017) pour permettre au Togo d'engager de façon indépendante ses futures activités de collecte de données d'inventaire sur le terrain, avec utilisation des outils techniques modernes.
- Atelier de formation en méthodologie d'inventaire forestier national aux acteurs nationaux du 07 au 18 mars 2017 pour les inventaires d'aménagement, le suivi des placettes permanentes mises en place le 1^{er} inventaire et les prochaines inventaires forestiers nationaux ;
- Atelier de réflexion sur la conception d'un système nationale de suivi des forêts (SNSF) est organisé le 27 Juin 2017 pour réfléchir sur le modèle de SNSF du Togo.
- o Une étude sur « l'évaluation des capacités du Togo pour la mise en œuvre de Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts dans le cadre de la REDD+ » est réalisée dans le cadre d'une étude sur les pays d'Afrique de l'Ouest financée par le programme ONU.
- **Suivi évaluation**
- o Deux missions d'appui et de suivi de la Banque mondiale réalisé dans les périodes du du 07 au 18 novembre 2016 et du 3 au 14 juillet 2017.
 - o *L'appropriation du cadre d'évaluation de la préparation à la REDD+ du FCPF* : La Coordination s'est exercé à l'autoévaluation du processus en utilisant les 34 critères du FCPF. Cet exercice est également conduit dans les cinq régions pour avoir la perception des acteurs (femmes, jeunes, les producteurs, les OSC, l'administration) sur la conduite et l'orientation du processus REDD+ au Togo
 - o L'auto-évaluation nationale du processus réalisée par la coordination nationale, les organisations de la société civile selon les critères d'évaluation du FCPF lors d'un atelier tenu le 06 juillet 2017.
 - o Elaboration du rapport à mi-parcours du processus REDD+ du Togo validé en atelier par le comité de pilotage le 04 juillet et par le Comité National REDD+ (CN-REDD+) le 07

réfèrent à une classification qualitative qui prend en compte essentiellement les superficies des massifs forestiers issus des aires protégées et/ou des forêts classées (boisées ou non-boisées).

juillet 2017 avec une résolution de soumettre ce rapport y compris une demande de financement additionnel au FCPF.

- o Tenue régulière des réunions de synergie et de complémentarité des actions avec les projets (ProREDD/GIZ, PGICT et autres) qui mettent en œuvre la R-PP du Togo.

La prochaine phase d'ici juin 2018 sera consacrée à :

- L'opérationnalisation de la plateforme nationale de concertation (Commission nationale de développement durable CNDD) et l'animation des groupes thématiques autour des résultats de des études ;
- L'organisation et l'animation du système national de suivi des forêts (SNSF) ou mécanisme MRV par la clarification des rôles et responsabilités des institutions du MRV,
- Elaboration et mise en œuvre du système d'information sur les sauvegardes intégrées au SNSF
- L'amélioration de la coordination intersectorielle pour l'appropriation et l'intégration des résultats des études et résolutions dans les activités des différents secteurs clés.
- La finalisation et rapports des différentes études analytiques sur la foresterie, l'aménagement du territoire, les feux, le carbone, et la communication ;
- Mise en œuvre des activités sur l'Evaluation Environnementale Sociale Stratégique (EESS)
- La finalisation de la stratégie nationale REDD+ qui intègre tous les résultats des études analytiques.
- Les consultations nationales sur les résultats des études analytiques et de la stratégie nationale REDD+.

Au cours de la mise en œuvre du R-PP, la coordination est confrontée à :

- La lourdeur administrative et complexité des procédures de passation de marché qui a occasionné le retard dans le lancement des différentes études analytiques ;
- L'inorganisation des OSC ainsi que du secteur privé, des reboiseurs ou planteurs privés, des femmes ;
- La non désignation du secrétaire permanent de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) pour l'opérationnalisation de la plateforme de consultation nationale ; ce qui n'a cependant pas empêché la mise en place et l'opérationnalisation des plates-formes de concertation et de participation dans les préfectures.

Pour faire face à ces défis, la coordination nationale REDD+ a mené des actions concrètes visant à ::

- Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de passation de marchés sur les directives de la Banque mondiale et sur les procédures nationales.
- Accompagner les OSC, le secteur privé, les reboiseurs ou planteurs privés et les femmes à s'organiser et à élaborer leur feuille de route.
- Poursuivre le plaidoyer et le lobbying auprès des décideurs des ministères clés pour la nomination du secrétaire permanent de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD)

2. Principales tâches effectuées et résultats obtenus durant la période

Données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués en fonction des résultats attendus.

La section ci-dessous doit fournir des données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués amenant aux résultats attendus dans les paragraphes suivants. L'information doit être fournie de manière cumulative. Si les informations demandées ne sont pas disponibles ou non pertinentes au moment de la déclaration, utiliser la mention « ne pas appliquer – na »

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours du processus R-PP (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source</u> : Gouvernement du Togo	<u>Montant accordé</u> : 413 900 \$ US (Les locaux et salaire des fonctionnaires)
<u>Source</u> : Gouvernement Allemand/GIZ/ProREDD	<u>Montant accordé</u> : 1 453 669 \$ US (dans l'inventaire forestier national)
<u>Source</u> : Banque mondiale/PGICT	<u>Montant accordé</u> : 137 000 \$US (les prévisions initiales de 1 289 000 \$US pour contribution au MNV et le scénario de référence ont été revues à la baisse compte tenu du délai de clôture du projet PGICT fixé au 30 juin 2017)
<u>Source</u> : UN-REDD/FAO	<u>Montant accordé</u> : 26 000 \$ US Appui au processus REDD+ du Togo (renforcement des capacités sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière et sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse dans le cadre du système MRV et de Niveau d'émission de référence (NER) en Afrique de l'Ouest)
Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours de la mise en place des activités pertinentes dans le cadre de l'ER Programme (ex : FIP, bailleurs bilatéraux, secteur privé). (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source</u> : Gouvernement Allemand/GIZ/ ProREDD	<u>Montant accordé</u> : 1 341 897,71 \$US (Dans la gestion durable des forêts)
<u>Source</u> : FEM/UEMOA/PNUD/ PRAPT Projet de Renforcement du rôle de conservation du système national des Aires Protégées du Togo(PRAPT)	<u>Montant accordé</u> : 287 331 \$ US (activités de réalisation de 10 mini-adductions d'eau potable et de 10 activités génératrices de revenus (AGR) au profit des populations riveraines de Fazao-Malfakassa)
<u>Source</u> : Banque mondiale/PGICT Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)	<u>Montant accordé</u> : 2 034 685,648 \$ US (activités communautaires de gestion durable des forêts et des terres)+ élaboration de plans d'aménagement de 03 forêt et 03 bassins versant pour une valeur de 200 000 \$ US ; ce qui fait un total de 2 234 685,648 \$US en terme de financement de GDF et GDT)
Le Togo ne fait pas partie du Fonds Carbone FCPF, mais néanmoins les fonds ci-dessous ont été mobilisés pour appuyer la mise en place des activités qui contribuent à la stratégie nationale REDD+. Ces activités pourront être capitalisées pour la préparation éventuelle d'un « ER program » dans l'avenir.	

Décrire la manière dont les parties prenantes participent et sont engagées dans le processus de décisions de la REDD (FCPF M&E Framework Indicator I.3.A):

Fournir des exemples de comment les IPs et CSOs sont représentés dans les arrangements institutionnels de la REDD+ au niveau national.

Les institutions publiques sectorielles sont représentées dans les divers organes du processus REDD+. Les OSC et les privés sont représentés à tous les niveaux des organes de gestion de la REDD+ (Comité National REDD+, le Groupe National REDD+, Comité de pilotage de P- REDD+). On note dans chaque organe des représentants des ONGs, des syndicats de travailleurs dans le secteur bois, des organisations paysannes, des planteurs privés, de femmes et la chefferie traditionnelle.

Particulièrement, dans le Comité National REDD+, les organisations de la société civile sont représentées par 11 membres sur les 35.

Ces organisations participent également dans le processus de prise de décision à travers les plateformes de concertation nationale, régionales et locales (CNDD, CPDD et CCD) où elles sont également représentées.

Exemples de plateformes de parties prenantes engagées dans le pays qui se rencontrent régulièrement pour discuter et fournir des inputs au processus de préparation REDD+ (FCPF M&E Framework 3.2.a.):

Fréquence:

Les Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) sont les plates-formes préfectorales de consultation qui ont fixé la périodicité de leur rencontre à 3 mois.

Exemples des ressources rendues disponibles pour permettre la participation active des IPs , CSOs et communautés locales dans la préparation nationale à la REDD+.

Le PGICT soutient déjà les communautés locales dans la réalisation des projets communautaires. Projets de reboisement et reforestation des flancs de montagnes, Gestion des risques et catastrophes (construction de caniveaux, de retenus d’eaux, dragage des cours d’eau et caniveaux pour un drainage des eaux pluviales, aménagement durable des zones inondables) avec 1 709 177 \$ US

Appui à la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP) pour former 100 producteurs relais et sensibiliser 3 132 producteurs dont 1 193 femmes de 53 cantons sur le processus REDD+ et l’importance de l’arbre dans le monde paysan à hauteur de

Appui au Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+) pour l’organisation de la campagne de sensibilisation sur le changement climatique, le processus REDD+ et l’économie du combustible du 10 mai au 1^{er} juin 2017 à hauteur de 17 000 US\$.

Appui au conseil national des organisations de la société civile pour le développement durable (CNOOD) pour : (i) élaborer un guide simplifié sur les changements climatiques et le processus REDD+ ; (ii) sensibiliser directement deux mille cent quarante-un (2141) leaders locaux sur les changements climatiques, le processus REDD+ et (iii) réaliser des émissions radios sur toute l’étendue du territoire nationale avec un coût total de 63 066 US\$.

Nombre et type de réformes politiques initiées, complètes ou en cours en accord avec les standards REDD+ si existants (FCPF M&E Framework Indicator I.3.B.):

Nombre et type de réformes politiques durant la période du rapport qui sont:

Le Togo a signé l'accord de Paris le 19 septembre 2016, a procédé au vote favorable à l'Assemblée nationale de la ratification de cet accord le 23 mai 2017 et a entrepris plusieurs réformes institutionnelles.

En cours: « 02 »

Projet de révision du code forestier pour intégrer les aspects de la REDD+
Projet de révision du code foncier et
Projet de révision du code minier du Togo

Complètes: « 8 »

Décrire ces réformes politiques :

- Décret N° 2016-028/PR du 11 mars 2016 portant modalités d'application de la loi N°2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo qui organise les chefs en conseil national de la chefferie traditionnelle et des conseils des chefs traditionnels par région et par préfecture ;

- Arrêté n°57/MERF/SG/DRF du 13 juin 2016, définissant le canevas de plan simple de gestion des forêts communautaires du Togo ;

- arrêté n°58 /MERF/SG/DRF du 13 juin 2016, fixant le canevas de convention de gestion des forêts communautaires du Togo

- Création d'une agence des énergies renouvelables au sein du ministère des mines et énergies (MME) le 15 janvier 2016 pour mieux prendre en compte la question de changement climatique.

- Dans le secteur agricole, des réformes sont en cours notamment l'adoption de la nouvelle politique agricole qui intègre déjà la gestion durable des ressources naturelles et le programme national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN).

- Le secteur de l'urbanisme s'est doté également d'une stratégie des espaces verts et des monuments dans la ville de Lomé, d'une politique nationale de l'habitat et du développement urbain. La foresterie urbaine et les plantations d'alignement des voies publiques occupent une place importante dans les schémas d'aménagement urbain.

Le vote de la loi portant création des communes au Togo consacrant ainsi le démarrage effectif de la décentralisation avec l'institution de 116 communes

La conception de la stratégie nationale REDD+ traite des indicateurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et pour la conservation de la biodiversité. (FCPF M&E Framework Indicator 3.B.):

Donner des exemples de la façon dont la stratégie nationale REDD aborde les moyens de subsistance des communautés locales et la conservation de la biodiversité.

Ces aspects vont être abordés dans les différentes études et surtout lors des consultations pour l'élaboration des Evaluations Environnementales, Sociales et Stratégiques.

3. Progrès réalisés au niveau des sous-composantes du RPP

3.1. Progrès réalisés dans la Readiness REDD+

Comme synthèse des évaluations des livrables suivants, décrire brièvement ici les progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays (FCPF M & E Cadre des indicateurs 1.A.): jusqu'à 300 mots si possible.

Progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays :

COMPOSANTES	SOUS COMPOSANTE	Critères d'évaluation	Etat d'avancement
Composante 1 : Organisation de la préparation et consultation	Sous-composante 1a : Dispositifs nationaux de gestion de la REDD	1. Responsabilisation et transparence	<p>- Le cadre juridique et le dispositif institutionnel pour une gestion efficace du processus REDD+ au Togo sont mis entièrement en place (décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016) et sont opérationnels. Le cadre juridique consiste en divers textes législatifs assurant le fonctionnement indépendant et transparent (financièrement et en termes de prise de décision) des organes de gestion de la REDD+ au Togo</p> <p>- Le Comité National REDD+ (CN-REDD+) est fonctionnel avec deux réunions tenues (23 février 2017 et le 07 juillet 2017), le Groupe nationale de travail REDD+ (GNT-REDD+) et la Coordination Nationale REDD+ sont également opérationnels,</p> <p>Au niveau des régions, la décision N° 017/SG/MERF du 12 avril 2016 désigne les directions régionales de l'environnement et des ressources forestières comme points focaux REDD+, chargés de la coordination des activités REDD+</p>
		2. Mandat et budget opérationnels	<p>La planification des activités est faite avec l'appui du Groupe National de travail et est soumise au Comité National REDD+. L'article 15 du décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 stipule que « les ressources nécessaires au fonctionnement et aux activités proviennent : i) des projets financés dans le cadre de la REDD+ ; ii) de la dotation inscrite au budget national ; iii) du fonds national pour l'environnement ; iv) du fonds national du développement forestier ; v) des appuis des partenaires techniques et financiers ; vi) des dons, legs et d'autres ressources légales ».</p> <p>La mise en œuvre du R-PP se fait avec l'appui financier du FCPF, de la Coopération Allemande, de la Banque mondiale, à travers le projet PGICT qui est clôturé au 30 juin 2017, et de la contribution de l'Etat.</p> <p>Récemment, en mai 2017, un appui financier et technique (US\$ 35,000) du fonds de renforcement des capacités de la société civile du FCPF, à travers les organisations intermédiaires pour l'Afrique (PACJA/MPIDO), a été octroyé au groupement d'ONG (E-D/ADCF) pour renforcer la participation de la Société Civile et des communautés locales dans la protection des forêts au Togo.</p>
		3. Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle	<p>Les organes de gestion de la REDD+ et institutions ont été mis en place pour assurer une bonne coordination multisectorielle et une collaboration intersectorielle.</p> <p>Les résultats de l'étude sur l'intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes et de l'analyse</p>

			du cadre juridique des secteurs impliqués dans le processus REDD+ permettront de renforcer l'intégration de la REDD+ dans les différents secteurs de développement.	
		4. Capacité de supervision technique	Les réunions du CN-REDD+, du GNT-REDD+ et des différents groupes thématiques permettent de discuter de l'avancement du processus. Le Comité de Pilotage mis en place par le CN-REDD+ est chargé d'examiner ou réexaminer les décisions intervenues dans le cadre du processus REDD+ dans un contexte plus large à savoir : recevoir, produire, synthétiser et proposer des orientations sur les priorités dans la conduite et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+, donner son avis sur les relations entre les organes de gestion du processus REDD+ et les institutions publiques, les partenaires techniques et financiers et autres acteurs impliqués dans le processus.	
		5. Capacité de gestion des fonds	La mise en œuvre du don FCPF s'exécute conformément aux directives de la Banque mondiale et aux procédures nationales de gestion des finances publiques. Pour une gestion efficace, efficiente et transparente, la mise en œuvre du don s'inscrit dans une approche PPBS (Programmation, Planification, Budgétisation et Suivi-évaluation). Les outils de gestion (manuel de gestion administrative et financière est élaboré et validé) et de planification sont élaborés et validés en début de chaque année. Le taux global d'exécution (décaissement + engagement) au 30 juin 2017 est de 96,75%	
		6. Mécanisme de remontée d'informations et de recours	Des points focaux régionaux ont été nommés dans les directions régionales de l'environnement et des ressources forestières pour servir de relais au niveau local, régional et suivant les zones écologiques. L'organisation des réunions d'échange avec les préfets, les présidents de conseil, des ONGs et autres acteurs (femmes et jeunes) permet le partage et la circulation des informations. L'étude relative au mécanisme de plaintes et de recours dans le cadre du processus est en cours après le recrutement d'un consultant. L'expérience du PGICT sera capitalisée au cours de cette étude.	
		Sous-composante 1b. Consultation, participation et sensibilisation	7. Participation et engagement des principales parties prenantes	Toutes les études font toujours l'objet de consultations multi-acteurs et de consensus, avec la validation par étape : (i) des termes de référence ; (ii) des propositions technique et financière des consultants ; (iii) des rapports à mi-parcours et (iv) du rapport final. Les principales parties prenantes y compris les populations tributaires des forêts participent aux ateliers nationaux et régionaux. Au total, la Coordination Nationale REDD+ a touché dans cette campagne de sensibilisation et de dialogue initial entre octobre 2015 et fin mai 2017, 30 783 acteurs de diverses catégories socioprofessionnelles, dont 53 % de femmes.
			8. Processus de consultation	Les 36 commissions préfectorales de développement durable (CPDD) mises en place constituent des cadres de consultation. Un plan de consultation ³ est élaboré et validé avec la participation de l'ensemble des parties prenantes. Le processus de consultation a démarré, avec un total de 42 séances d'échange d'information en 2016/2017, de création de capacités et de consultations avec des parties prenantes dans tout le pays.

³ Lien Février 2017, voir <http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/documents-strategiques/send/10-documents-strategiques/49-plan-de-consultation-redd>

		9. Diffusion de l'information et accès à l'information	<p>-La stratégie de communication⁴ a été validée en atelier national à Lomé le 22 juin 2016.</p> <p>-Les réunions et rencontres d'information et d'échanges,</p> <p>-Outils de communication produits : site web, face book,</p> <p>- production de bulletins électronique, la publication de 67 articles de presse dans 21 journaux, réalisation de 34 émissions sur 15 radios, réalisation de 09 émissions sur 04 chaînes de télévisions,</p> <p>-Contractualisation avec 2 journaux en ligne pour la rédaction d'articles sur la REDD+,</p> <p>-Contractualisation avec 27 radios rurales et communautaires sur l'ensemble du territoire national pour la réalisation d'émissions sur la REDD+ en langues locales,</p> <p>-Sélection de 6 groupes culturels pour la réalisation d'activités culturelles en vue de plus d'implication des communautés dans le processus REDD+</p>
		10. Utilisation et divulgation des résultats des consultations	Le mécanisme de divulgation est bien établi aujourd'hui et clairement défini dans trois documents stratégiques : le document de stratégie de communication, la cartographie des parties prenantes au processus et le plan de consultation qui ont été élaborés et validés de façon participative avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus.
Composante 2 : Préparation de la stratégie REDD+	Sous-composante 2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestières	11. Évaluation et analyse	Les études-clefs pour diagnostiquer et évaluer l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestière sont encore en cours d'exécution et il n'y a pas de synthèse globale des résultats à ce jour. Seuls les résultats de trois études dont les rapports sont validés et reçus (Etude sur l'analyse de la dynamique de l'utilisation du bois – énergie au Togo, l'étude sur l'intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes et l'analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo).
		12. Hiérarchisation des éléments favorables/défavorables, directs et indirects, à la mise en valeur des forêts	Les résultats des études en cours permettront de faire une analyse et d'établir l'ordre dans lequel les programmes et politiques intégrées à la stratégie REDD+ doivent traiter les principaux facteurs, directs et indirects, de la mise en valeur des forêts. Les 1 ^{er} résultats ont permis de jeter les bases de la stratégie nationale zéro qui prends en compte les options préliminaires du R-PP.
		13. Liens entre ces éléments favorables/défavorables et les activités de REDD+	non encore réalisé
		14. Plans d'action pour prendre en compte les droits aux ressources naturelles, les régimes fonciers et la gouvernance	non encore réalisé
		15. Incidence sur les lois et politiques forestières	non encore réalisé

⁴ Voir la stratégie de communication au <http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/documents-strategiques/send/10-documents-strategiques/38-strategie-de-communication-du-projet-de-soutien-a-la-preparation-a-la-redd>

	Sous-composante 2b. Options stratégiques REDD+	16. Sélection et hiérarchisation des options stratégiques de REDD+	Les cinq axes stratégiques proposés dans le R-PP restent valables et constituent le pilier de la future stratégie nationale REDD+. Mais avec les deux ans de mise en œuvre du R-PP et sur la base des résultats des études achevées, trois (03) approches stratégiques sont identifiées et se focalisent sur (i) la forêt et terre, (ii) la forêt et l'énergie (gestion des ressources énergétiques renouvelables) et (iii) les axes transversaux. Un consultant national a été recruté en avril 2017 pour accompagner groupe national de travail, les groupes thématiques sectoriels et la coordination nationale REDD+ dans l'analyse des conclusions des études et dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Une version initiale de la stratégie REDD+ est élaborée et disponible.
		17. Évaluation de la faisabilité	non encore réalisé
		18. Incidences des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur	Non encore réalisé
	Sous-composante 2c. Cadre de mise en œuvre	19. Adoption et application de lois et de réglementations	Une étude est commanditée en vue d'asseoir un mécanisme clair et efficace sur la gouvernance carbone dans le contexte de la REDD+ au Togo. Elle sera réalisée en 2018 et va permettre de clarifier les aspects du droit foncier, de définir les bénéfices et avantages à partager, d'identifier les défis stratégiques de partage de bénéfices futurs (carbone et non carbone) générés par la REDD+ ou le paiement des services environnementaux (PES) au Togo.
		20. Directives de mise en œuvre	Non encore réalisé
		21. Mécanisme de partage des avantages	Les résultats de l'étude sur la gouvernance carbone, qui seront disponibles en 2018, permettront entre autres de (1) définir une clé de répartition qui devrait être juste et équitable en vue de récompenser les efforts des acteurs dans le contexte de la REDD+ au Togo, (2) clarifier les aspects du droit foncier, (3) de définir les bénéfices (carbone et non carbone) et avantages à partager.
		22. Registre national REDD+ et système de suivi des activités REDD+	Non encore réalisé
	Sous-composante 2d. Impacts sociaux et environnementaux	23. Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales	Deux experts (un environnementaliste et un spécialiste en développement social) ont été recrutés pour renforcer la cellule EESS en octobre 2016. Le groupement de cabinet WSP-LR-ENDE est recruté pour conduire l'EES. Le contrat a été notifié et l'étude est en cours. Ce volet se fait en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) qui assure la supervision et veille à ce que tout le processus d'EES se réalise conformément aux dispositions en vigueur en la matière au niveau national (et critères Banque mondiale/FCPF).
		24. Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts	Non encore réalisé
		25. Cadre de gestion environnementale et sociale	Non encore réalisé

Composante 3 : Niveau de référence des émissions/Niveaux de référence	Niveau de référence des émissions/Niveaux de référence	26. Démonstration de la méthode	-Un manuel de l'IFN qui donne les instructions pour l'exécution de l'inventaire forestier IFN-2 (réalisation proposée dans le cadre de la préparation à la REDD+ en 2019) ; -Une méthodologie qui explique les normes et les adaptations de l'IFN au contexte national ; -une définition de la forêt est faite ; -Des renforcements de capacités sont réalisés pour expliquer et appliquer les méthodologies. -l'inventaire forestier national (IFN) est réalisé et les résultats publiés. Le taux de couverture forestière est évalué à 24,24 % (soit 1 381 538 ha)
		27. Utilisation des données historiques et adaptation au contexte national	-Les données Rapideye (de 2013/2014 avec une résolution spatiale de 5m) ont été analysées pour l'ensemble du Togo dans le contexte de l'IFN (financé par ProREDD) -Des photographies aériennes (4 400 négatifs de photos aériennes entre 1976 et 1984) de haute résolution ont été digitalisées et analysées dans le cadre de l'étude sur « l'Interprétation de données historiques et conception d'un système national de suivi des forêts et d'un niveau de référence des forêts dans le cadre de la REDD+ au Togo » ⁵ . -Les images Landsat d'une résolution spatiale de 30 m de 1990, 2000, 2010 et 2014 ont été traitées pour l'analyse des changements au niveau des forêts du Togo -l'étude sur « la définition de la méthodologie et des outils pour l'évaluation de la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo » en cours.
		28. Faisabilité technique de l'approche méthodologique, et conformité aux directives de la CCNUCC et aux recommandations et lignes directrices du GIEC	La source des données historiques (photos aériennes, LandSat historique) et de l'inventaire (Images satellites LandSat 2014, 2015, 2016, RapidEye2013), l'établissement du REL/RL sera adapté à la situation nationale et les ajustements projetés seront crédibles et défendables, d'autant qu'ils couvrent toute l'étendue du territoire ⁶ . L'approche participative et inclusive dans la formulation de la méthodologie utilisée rend aussi le REL/RL crédible et transparent
Composante 4 : Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde	Sous-composante 4a. Système national de suivi forestier	29. Explication de la méthode de suivi	L'IFN a utilisé la télédétection (cartographie) et la collecte de données sur le terrain. Ce qui est la première étape de suivi quantitatif et qualitatif des forêts, basé sur une méthodologie et une technique bien décrites ⁷ . Un total de 945 placettes permanentes sont installées, matérialisées par une tige de fer au centre de chaque placette. C'est sur ces placettes que les mesures périodiques se feront pour suivre les forêts du Togo ; le prochain inventaire est prévu en 2019 (5 ans après le premier IFN) et la planification de son organisation est déjà en cours.
		30. Démonstration des premières phases d'application	La 1 ^{ère} phase est réalisée pour réaliser l'IFN, la cartographie et l'analyse des images et photos aériennes avec tous les acteurs et les deux structures ⁸ de gestion de

⁵ Ce projet d'une valeur de 400 000 US\$ devait être financé par le projet PGITC. Face aux difficultés de déboursement, le projet PCICT n'a assuré qu'une partie de son engagement, le reste a été payé par le don FCPF.

⁶ Néanmoins, au 30 juin 2017, à la fin du contrat de la DFS, seules les zones forestières sont couvertes par l'étude
















⁷ Manuel de procédures du premier inventaire forestier national du Togo, 2016

⁸ La Cellule de Gestion de la Base de Données Forestières et des Résultats de l'Inventaire Forestier National (CBDR/IFN) et l'Unité de Gestion de la Base de Données Cartographiques (UGBDC) ont été mises en place en mars 2017 afin de pouvoir organiser la collecte des données au niveau régional et d'analyser les données brutes de l'IFN et de les interpréter en vue de les traduire en actions concrètes et pratiques sur le terrain. Au niveau régional, des membres des UGBDC et CBDR/IFN régionaux sont les gestionnaires de ces unités au niveau déconcentré. La mission de ces membres est de collecter les données de base de l'inventaire forestier spécifique aux régions.

			base de données mises en place auront pour mission de conduire les prochaines IFN du Togo et de faire le suivi des placettes en s'appuyant sur les Directions régionale de l'environnement et des ressources forestières. L'actualisation de la carte de dégradation des sols au Togo, de la couverture des sols, du plan d'actions pour la mise en place d'un système MRV et de l'IFN 2 constituent des actions à mettre à niveau les données et démontrer l'évolution de la couverture forestière du Togo.
		31. Dispositifs et capacités institutionnels	-Création et mise en place de la cellule de gestion de la base des données des ressources forestières et des résultats de l'inventaire forestier national (CBDR/IFN) et de l'unité de gestion de la base de données cartographiques (UGBDC) du MERF. -les études sur les capacités du Togo dans la mise en œuvre du SNSF dans « l'Evaluation des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts dans le cadre de la REDD+ » et - un « Rapport de mission REDD+ et MRV » qui fait une analyse du cadre juridique et opérationnel du MRV au Togo.
	Sous-composante 4b. Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes	32. Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents	Non encore réalisé
		33. Suivi, notification et échange d'informations	Non encore réalisé
		34. Dispositifs et capacités institutionnels	Les mandats relatifs aux tâches concernant les aspects non liés au carbone et les sauvegardes sont clairement décrits et définis dans le « Rapport de mission REDD+ et MRV » avec une feuille de route qui montre les ressources nécessaires à cet égard en termes de capacités, de formation, de matériel et de logiciels, et de budget. L'atelier de réflexion sur la conception d'un système national de suivi des forêts (SNSF) donne également des orientations sur le dispositif et les capacités institutionnels.

Indiquer laquelle des composantes ou sous composantes du RPP du pays a reçu l'appui du FCPC à travers l'accord de don de préparation (>3.4 million USD)		
Composantes	Sous-composantes	Appui du FCPF (Oui/Non)
1. Organisation et Consultation	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la participation	Oui
	1b. Consultation et Participation des parties prenantes	Oui
2. Stratégie de préparation à la REDD+	2a. Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	Oui
	2b. Options stratégiques de la REDD+	Oui
	2c. Cadre de mise en œuvre	Oui
	2d. Impacts environnementaux et sociaux	Oui
3. Développement d'un scénario de référence		Non
4. Conception d'un système de suivi des forêts (MRV et sauvegardes)	4a. Système national de suivi des forêts	Non
	4b. Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.	Non

Niveau d'accomplissement global des résultants prévus/envisagés en accord avec le don de préparation financé par le FCPF (>3.4 million USD) (FCPF M&E Framework 1.3.b.):

<p><u>Résultats prévus/envisagés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les institutions renforcées aux niveaux national, régional et du district coordonnent et mettent effectivement en œuvre la préparation à la REDD+ - Mécanisme opérationnel de plainte et de recours - Une Stratégie nationale REDD+ - L'EESS est préparée de manière consultative et validée par les parties prenantes nationales. - Elaborer le niveau d'émission de référence -Elaborer et mettre en œuvre un système national de suivi des forêts (SNSF) et un système d'information sur les sauvegardes (SIS). 	<p><u>Niveau d'accomplissement</u>⁹:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mis en place des organes de gestion du processus par décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 ; -Comité nationale REDD+ (CN-REDD+), Coordination Nationale REDD+, Groupe National de Travail REDD+ (GNT-REDD+) sont opérationnelle ; - Tenue de deux réunions par le CN- REDD+ ; -25 Commissions Préfectorale de Développement Durable (CPDD) ou plateformes de consultation mises en place sont opérationnelles ; -Décret organisant la chefferie traditionnelle ; -opérationnalisation en cours de l'Agence des énergies renouvelables créée au sein du MME -L'étude sur le mécanisme de plaintes et recours est en cours -Le draft zéro de la stratégie est disponible ; -Les différentes études analytiques sont en cours et même 3 résultats sont disponibles. Il s'agit de : <ol style="list-style-type: none"> 1. l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois – énergie au Togo (finie), 2. l'étude sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo (finie), 3. l'analyse du cadre juridique et règlementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo (finie). -Deux consultants (un environnementaliste et un spécialiste en développement social) sont recrutés pour appuyer la cellule EESS de la coordination et un cabinet est recruté pour conduire les EESS est recruté et sa planification est en cours d'étude. -l'inventaire forestier national est réalisé -l'analyse des données historique et les méthodes de quantification de carbone sont en cours : étude de « l'interprétation de données historiques et conception d'un système national de suivi des forêts et d'un niveau de référence des forêts dans le cadre de la REDD+ au Togo » et sur « la définition de la méthodologie et des outils pour l'évaluation de la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo ». -les bases de données d'inventaire et les cellules créées, -les 945 placettes permanentes installées -Les renforcements de capacités sur l'IFN, la cartographie, SIG -l'étude sur les EESS en cours. 	<p><u>Evaluation</u>¹⁰:</p> <table border="1" data-bbox="1230 310 1576 636"> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Bonne progression mais sujet encore à</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Développement requis</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Non Applicable</td> </tr> </table> <p><u>Justification:</u></p> <p>Opérationnalisation de la CN-REDD+, de la CNDD, des comités thématiques ;</p> <p>La conduite des séances d'analyse et consultations des acteurs sur les résultats d'études, leur intégration à la stratégie et à sa validation.</p> <p>Plus d'efforts doivent être mis également au niveau de la conduite des EESS, de l'élaboration du niveau d'émission de référence et du SNSF</p>		Progrès significatifs		Bonne progression mais sujet encore à		Développement requis		Pas encore de progrès enregistrés		Non Applicable
	Progrès significatifs											
	Bonne progression mais sujet encore à											
	Développement requis											
	Pas encore de progrès enregistrés											
	Non Applicable											

⁹Les pays sont censés fournir des données sur le niveau global de la réalisation des étapes prévues tel que défini dans leur accord de don de la Readiness, et, le cas échéant, sur leur accord de don supplémentaire pour un don additionnel de 5 millions de dollars. Par exemple, pour leur accord de don de la Readiness, (> 3,4 millions de USD), les pays doivent fournir des données sur (i) l'appui à la coordination du processus de préparation REDD + et consultations des parties prenantes; (ii) la contribution à la conception d'une stratégie nationale REDD +; et (iii) la préparation d'un scénario de référence nationale pour la REDD +.

¹⁰Le niveau de réalisation des jalons prévus selon le don RF approuvé sera résumé par les progrès réalisés liés à la synthèse d'une réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs et ensuite expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur "non applicable" peut être sélectionné.
















Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package.

Degré de réalisation des étapes prévues par composante R-PP et sous-composante (FCPF M & E cadre 1.3.c.). Les pays sont censés évaluer les progrès vers la mise en œuvre de la sous-composante du R-PP une fois par an, dans le cadre des rapports soumis avant le 15 Août de chaque année

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	











¹¹Le niveau de réalisation des étapes prévues par composante R-PP devrait être auto-évalué et rapporté, ainsi que résumé par les scores de progrès liés à la synthèse de cette réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs, puis brièvement expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur «non applicable» peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package., les critères d'évaluation R-Package sont destinés à aider les pays à identifier, planifier et suivre leurs progrès dans la Readiness avec les aspects fondamentaux et les résultats escomptés des activités de préparation de la Readiness contenues dans le Cadre d'évaluation R-Package.

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)															
		Résultats prévus	Accomplissements																
Composante 1 du R-PP – Organisation et Consultation	<p>Sous-composante 1a – Dispositifs Nationaux de gestion REDD+</p> <p><i>Objectif : mettre en place un cadre institutionnel national de préparation pour gérer et coordonner les activités REDD+ tout en intégrant REDD+ dans des stratégies plus larges</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) crédibilité et transparence; (ii) mandat et budget opérationnels; (iii) mécanisme de coordination multi-sectoriel et collaboration inter-sectorielle; (iv) capacité de supervision technique; (v) capacité de gestion de fonds; (vi) mécanisme de recours et de gestion des plaintes</i></p>	<p>– Installation et opérationnalisation de la Coordination nationale REDD+</p> <p>– Installation du Comité national de REDD+ (CN-REDD+),</p> <p>– Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle</p> <p>– Installation du réseau national de la société civile</p> <p>– Organisation de la campagne nationale de sensibilisation</p>	<p>La Coordination nationale REDD+ est installée et opérationnelle</p> <p>-Le décret relatif à la mise en place du comité national REDD+ est adopté et signé par le gouvernement en conseil des ministres</p> <p>-Tenue de deux réunion du CN-REDD+</p> <p>-Mise en place et animation des 07 groupes thématiques sectoriels</p> <p>- Organisation de 3 ateliers d'échanges avec 205 directeurs régionaux et préfectoraux issus de 7 ministères clés</p> <p>-Mise en place du Conseil National des Organisations de la Société Civile pour le Développement Durable (CNOOD). Au niveau des régions, le CNOOD est représenté par les réseaux régionaux des organisations de la société civile.</p> <p>-Les femmes ont mis en place le Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+) en vue de leur participation au processus. Le consortium Femmes REDD+ Togo a des points focaux au niveau des régions et des préfectures.</p> <p>-Sensibilisation de plus de 30 783 acteurs de diverses catégories socioprofessionnelles, dont 53 % de femmes. Ces catégories sont représentées au sein des différents organes du circuit de consultation et de participation que sont les Comités Villageois de Développement (CVD), les Comités Cantonaux de Développement (CCD), les Commission Préfectorales de Développement Durable (CPDD), les Commissions Régionales de Développement Durable (CRDD) et la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD).</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Développement requis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i> Tous les organes de gestion de la REDD+ sont opérationnels</p>			Progrès significatifs			Bonne progression mais sujet encore à			Développement requis			Pas encore de progrès enregistrés			Non Applicable
		Progrès significatifs																	
		Bonne progression mais sujet encore à																	
		Développement requis																	
		Pas encore de progrès enregistrés																	
		Non Applicable																	

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)										
		Résultats prévus	Accomplissements											
	<p>Sous-composante 1b – Consultation et Participation des parties prenantes</p> <p><i>Objectif: consultation et large participation des parties prenantes clés pour les futurs programmes REDD +, pour assurer la participation des différents groupes sociaux, la transparence et la responsabilisation de la prise de décision</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la participation et l'engagement des principales parties prenantes; (ii) les processus de consultation; (iii) le partage de l'information et de l'accessibilité à l'information; (iv) la mise en œuvre et la divulgation publique des résultats de la consultation</i></p>	<p>Partage d'information et dialogue initial avec les groupes clés de parties prenantes</p> <p>Processus de consultation, concertation et participation avec les groupes clés de parties</p>	<p>-Organisation de 2 réunions d'information et d'échanges avec 85 propriétaires de forêts privées et communautaires qui ont mis en place la Plateforme des Propriétaires de Forêts privées et Communautaires (PFPC) ;</p> <p>-Organisation de 2 ateliers d'information et d'échanges sur le processus REDD+ avec 30 organisations de producteurs agricoles (OP) et 123 personnes (100 hommes et 23 femmes) de 30 OP et faitières d'OP opérant au Togo.</p> <p>Appui aux OP qui ont organisé 317 réunions d'information dans 317 cantons sur l'ensemble du territoire national. Ces réunions ont permis de toucher 18435 personnes dont 6720 femmes ;</p> <p>- Organisation de 2 ateliers d'information et d'échanges sur le processus avec 83 femmes issues de 83 organisations différentes avec mis en place du CF-REDD+.</p> <p>-Le consortium a déjà organisé 131 séances de sensibilisation entre autres sur les changements climatiques, le processus REDD+, la promotion des foyers améliorés pour l'économie du combustible qui ont permis de toucher 15848 femmes</p> <p>- Organisation d'un atelier national et de 5 ateliers régionaux d'information et d'échanges sur le processus REDD+ avec 131 organisations non-gouvernementales et 217 personnes et mis en place du CNOOD ;</p> <p>-Organisation de 2 ateliers d'information et d'échanges avec 81 chefs traditionnels organisés en conseil national de la chefferie traditionnelle ;</p> <p>-Organisation de 2 ateliers d'information et d'échanges sur le processus REDD+ avec 115 jeunes regroupés au sein du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) représenté au niveau régional et préfectoral ;</p> <p>- Organisation de deux conférences avec 610 étudiants et enseignants-chercheurs ;</p> <p>-Organisation de 3 ateliers d'échanges avec 205 directeurs régionaux et préfectoraux issus de 07 ministères clés ;</p> <p>-Deux ateliers d'échanges avec 82 leaders des collectivités locales ;</p> <p>25 Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) ou plateformes de consultation locales sont mises en place dans 25 préfectures pour compléter les dix (10) autres mises en place par le Projet de Renforcement</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Le plan de consultation n'est pas élaboré et le processus de consultation n'est qu'à son début avec la disponibilité des résultats des études</p> <p>Seul les organes de consultation locales sont opérationnels reste celui de la consultation nationale : commission nationale de développement durable (CNDD)</p> <p>Mettre en place un dispositif de partage et de communication efficace entre acteurs et entre les institutions</p>		<i>Progrès significatifs</i>		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>		<i>Développement requis</i>		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>		<i>Non Applicable</i>
	<i>Progrès significatifs</i>													
	<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>													
	<i>Développement requis</i>													
	<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>													
	<i>Non Applicable</i>													






	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	
		<p>La stratégie de communication</p> <p>Conception des outils de communication Création et animation d'un site web en lien avec les sites existants</p>	<p>des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement (PRCNDGE). -Redynamisation de 11 CPDD mis en place par le PRCNDGE</p> <p>Organisation de 6 ateliers régionaux de formation sur le processus REDD+ avec 161 journalistes et professionnels des médias (149 hommes et 12 femmes) issus de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de la presse en ligne sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+ au Togo ;</p> <p>-La stratégie de communication est élaborée et validée par tous les acteurs en tenant en compte de la stratégie de communication du MERF. -La sélection d'un cabinet de communication pour concevoir des supports d'information sur la REDD+ ; -la construction et la mise en ligne d'un site internet (www.reddtogo.tg), la création et l'animation d'une page Facebook et Twitter ; -la publication de 2 numéros du bulletin électronique " REDD+ Infos ". 1335 personnes (ONG, décideurs politiques, chefferie traditionnel, femmes, jeunes, élus locaux, etc.) ont reçu ce magazine électronique ; -la publication de 67 articles de presse dans 21 journaux de la presse écrite, la réalisation de 34 émissions sur 15 radios, l'animation de 09 émissions sur 04 chaînes de télévisions ; -la production et la diffusion d'outils de communication : 2000 dépliants, 03 kakemonos, 400 posters, 500 cartables, 1000 sacs, 1700 T-shirts, 500 casquettes, 16 banderoles, 1200 autocollants, 12 bandes annonces, 500 calendriers et 300 agendas ; -la sélection et la contractualisation avec 1 journal imprimé et 2 journaux en ligne pour la publication d'articles sur la REDD+ ; - la sélection et la contractualisation avec 27 radios rurales et communautaires sur l'ensemble du territoire national pour la réalisation d'émissions sur la REDD+. Ces émissions sont réalisées en français et dans les cinq (05) langues locales (kabyè, ewé, tem, Ifè, ben) les plus parlées dans le pays. Cette approche a permis d'être plus proche des populations à la base afin qu'elles puissent avoir l'information sur le processus ; - La sélection de 6 groupes culturels pour la réalisation de sketches et autres activités culturelles de sensibilisation sur la REDD+.</p>	



















	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)																																												
		Résultats prévus	Accomplissements																																													
Composante 2 du R-PP – Stratégie de préparation à la REDD+	<p>Sous-composante 2a: Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance</p> <p><i>Objectif: identification des principaux moteurs de la déforestation et / ou la dégradation des forêts, ainsi que les activités concernant la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'évaluation et l'analyse; (ii) la hiérarchisation des moteurs / obstacles directs et indirects à l'augmentation/amélioration du couvert forestier; (iii) les liens entre moteurs / obstacles et les activités de REDD+; (iv) des plans d'action pour traiter des droits relatifs aux ressources naturelles, au régime foncier, à la gouvernance; (v) les implications pour le droit et la politique</i></p>	Validation des résultats des études analytiques.	<p>– Les consultants pour la réalisation des différentes études sont recrutés et les études sont en cours.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Titre de l'étude</th> <th>Observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>Dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo</td> <td>Finie : rapport défini validé disponible</td> </tr> <tr> <td>02</td> <td>Analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo</td> <td>Finie : Rapport validé et disponible</td> </tr> <tr> <td>03</td> <td>Intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes</td> <td>Rapport provisoire validation</td> </tr> <tr> <td>04</td> <td>Etude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo</td> <td>Contrat en cours d'exécution</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>Etude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés</td> <td>Contrat en cours d'exécution</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>Analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo</td> <td>Contrat en cours d'exécution</td> </tr> <tr> <td>07</td> <td>Détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo</td> <td>Contrat en cours d'exécution, 02 rapports d'étape déjà soumis</td> </tr> <tr> <td>08</td> <td>Etude sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers</td> <td>Contrat en cours d'exécution</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Titre de l'étude	Observations	01	Dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo	Finie : rapport défini validé disponible	02	Analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo	Finie : Rapport validé et disponible	03	Intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes	Rapport provisoire validation	04	Etude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo	Contrat en cours d'exécution	05	Etude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés	Contrat en cours d'exécution	06	Analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo	Contrat en cours d'exécution	07	Détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo	Contrat en cours d'exécution, 02 rapports d'étape déjà soumis	08	Etude sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers	Contrat en cours d'exécution	<table border="1"> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Développement requis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Les résultats de toutes les études ne sont pas encore disponibles pour organiser les consultations sur ces résultats Les évaluations et analyses pour l'intégration des résultats ne sont pas encore faites.</p>					Progrès significatifs			Bonne progression mais sujet encore à amélioration			Développement requis			Pas encore de progrès enregistrés			Non Applicable
		N°		Titre de l'étude	Observations																																											
		01		Dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo	Finie : rapport défini validé disponible																																											
		02		Analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo	Finie : Rapport validé et disponible																																											
		03		Intégration du secteur forestier dans les autres secteurs connexes	Rapport provisoire validation																																											
		04		Etude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo	Contrat en cours d'exécution																																											
		05		Etude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés	Contrat en cours d'exécution																																											
		06		Analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo	Contrat en cours d'exécution																																											
		07		Détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo	Contrat en cours d'exécution, 02 rapports d'étape déjà soumis																																											
		08		Etude sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers	Contrat en cours d'exécution																																											
		Progrès significatifs																																														
		Bonne progression mais sujet encore à amélioration																																														
		Développement requis																																														
		Pas encore de progrès enregistrés																																														
		Non Applicable																																														
	<p>Evaluation et analyse les résultats des différentes études.</p> <p>Hiérarchisation des facteurs directs et indirects/obstacles à la mise en valeur des forêts.</p>																																															
	<p>– Établissement de priorités des options de la stratégie de la REDD+</p> <p>– Évaluation de la mise</p>	<p>Les études sont en cours forêts au Togo et permettrons sélectionner, hiérarchiser et déterminer les implications des options stratégiques Le draft zéro de la stratégie est élaboré, Les groupes thématiques sont mis en place pour l'analyse des résultats des études Un consultant est recruté pour l'élaboration de la stratégie</p>																																														
	<p>Sous-composante 2b: Options stratégiques de REDD+</p> <p><i>Objectif: Mettre en place un ensemble de politiques et programmes de lutte contre</i></p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td> </tr> </tbody> </table>					Progrès significatifs			Bonne progression mais sujet encore à amélioration																																						
		Progrès significatifs																																														
		Bonne progression mais sujet encore à amélioration																																														



















	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
	<p>les causes de la déforestation et / ou la dégradation des forêts</p> <p><u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) la sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de REDD +; (ii) l'évaluation de faisabilité; (iii) les implications pour les options stratégiques sur les politiques sectorielles existantes</p>	<p>en œuvre des résultats des études</p> <p>-Implications des options de stratégie sur les politiques sectorielles</p>				Développement requis
						Pas encore de progrès enregistrés
						Non Applicable
				<p><i>Justification :</i> Les résultats des études clés pour sélectionner et hiérarchiser les options ne sont pas disponibles</p>		
	<p>Sous-composante2d: Impacts sociaux environnementaux</p> <p><u>Objectif:</u> Assurer la conformité avec l'approche commune et préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national(CGES)</p> <p><u>Critères Pays d'auto-évaluation:</u> (i) analyse des questions de sauvegarde sociales et environnementales; (ii) la conception de la stratégie REDD + par rapport aux impacts; (iii) Cadre de gestion environnementale et sociale</p>	<p>-Cadrage du processus EESS (équipe EESSS).</p> <p>-Analyse des parties prenantes</p> <p>-Recruter un cabinet et lancer le processus EESS</p>	<p>-Deux consultants sont recrutés (un environnementaliste et un spécialiste en développement social) pour accompagner la Coordination Nationale dans l'intégration des mesures de sauvegarde dans le processus de préparation de la stratégie nationale REDD+.</p> <p>-Un cabinet est également recruté pour conduire le processus EESS.</p> <p>-La cartographie des acteurs et la liste des parties prenantes au processus REDD+ ont été finalisées¹². Sur la base de cette liste de parties prenantes, un plan de consultation est élaboré et partagé avec les acteurs</p> <p>-Sept ateliers régionaux¹³ ont été organisés (février 2017) afin d'échanger avec les acteurs sur l'organisation des travaux de l'EESS et leurs rôles et responsabilités dans le cadre de l'EESS et de partager avec eux les TdR élaborés pour le recrutement du cabinet devant accompagner la Coordination Nationale dans la réalisation de l'EESS.</p> <p>-La gestion des sauvegardes se fait en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) qui assure la supervision et veille à ce que tout le processus d'EESS se réalise conformément aux dispositions en vigueur en la matière au niveau national. L'ANGE a désigné un agent qui accompagne la Coordination Nationale, assure le suivi rapproché des</p>			Progrès significatifs
						Bonne progression mais sujet encore à amélioration
						Développement requis
						Pas encore de progrès enregistrés
						Non Applicable
				<p><i>Justification :</i> Jusqu'à présent on est à l'étape de lancement du processus EESS. L'analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales n'est pas faite, Le Cadre de gestion environnementale et</p>		

¹² Identification des parties prenantes : <http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/rapports/send/8-rapports/48-rapport-identification-des-parties-prenantes>

¹³ Voir le rapport de ces ateliers au <http://www.reddtogo.tg/index.php/ressources/rapports/send/8-rapports/47-rapport-ateliers-information-sur-eess>

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	
			activités et rend compte à sa hiérarchie.	sociale spécifique national(CGES) n'est pas préparé.
Composante 3 du R-PP – Scenario de référence / Niveau de référence	<p>Composante 3–Scénario de référence et niveau de référence</p> <p><i>Objectif: Développement de l'approche générale pour établir un NERF / NRF</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la démonstration de la méthodologie; (ii) l'utilisation des données historiques, et ajustées aux circonstances nationales; (iii) la faisabilité technique de l'approche méthodologique, et la cohérence avec les orientations et lignes directrices de la CCNUCC / GIEC.</i></p>	-Définition de la forêt et de sa portée sur le mécanisme REDD+	- Atelier méthodologique qui a permis la définition de la forêt et la stratification de la végétation au Togo avec les classes de végétation	 <i>Progrès significatifs</i>
		-Inventaire forestier national réalisé	-L'inventaire forestier national (IFN) : manuel d'inventaire forestier nationale, instructions d'inventaire	 <i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
		-Matériel dendrométriques et équipement d'inventaire	-Traitement des données d'inventaire et production du rapport final de l'IFN Publication des résultats d'inventaire forestier national	 <i>Développement requis</i>
		-Capacité renforcée en inventaire forestier national.	-50 cadres togolais sont formés en IFN et 20 ont été déployés sur le terrain	 <i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
		-Méthodologie et outils pour l'évaluation de la biomasse dans les différents compartiments définis	L'étude sur « la définition de la méthodologie et des outils pour l'évaluation de la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo » en cours	 <i>Non Applicable</i>
	-Historique de la déforestation analysée, avec cartographie et sa quantification passée.	-Interprétation de données historiques (photos aériennes (1977 et 1979, 1982), des images satellites d'archives (LandSat 1990, 2000,2010) et récentes (LandSat 2014, 2015, 2016, RapidEye2013) - .	Justification : L'approche NERF/NRF n'est pas encore proposée bien qu'il y a assez de données. Assez d'activités restent à faire pour développer la méthodologie, là tester selon l'approche nationale Beaucoup d'efforts restent à faire pour trouver la méthode adéquate et adaptée au contexte du Togo.	

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)															
		Résultats prévus	Accomplissements																
Composante 4 du R-PP : Système de suivi des forêts et Sauvagegardes	<p>Sous-composante 4a: Système National de Suivi des Forêts</p> <p><i>Objectif: Concevoir et développer un système de surveillance des forêts opérationnel et décrire l'approche pour améliorer le système au fil du temps</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la documentation de l'approche de surveillance; (ii) la démonstration de la mise en œuvre précoce; (iii) les arrangements institutionnels et capacités en matières de forêts.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités renforcées en SIG et télédétection • Matériel et équipements de traitement et d'analyse des images et de production de cartes • Carte d'utilisation des terres au Togo • Capacité des acteurs renforcés en système national de surveillance des forêts (SNSF). 	<p>-4 cadres du ministère de l'environnement (MERF) sont formés en SIG et télédétection</p> <p>-Carte d'utilisation des terres partiellement élaborée</p> <p>-Equipe nationale de suivi des forêts renforcée en SIG et télédétection</p> <p>-réalisation d'une étude sur l'évaluation des capacités du Togo pour la mise en œuvre de Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts dans le cadre de la REDD+</p> <p>-Des capacités des cadres togolais sont renforcées sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière et sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse.</p> <p>Le matériel informatique, les logiciels de traitement et d'analyse des images et photos aériennes ainsi que du matériel dendrométrique de base étaient acquis lors de l'inventaire forestier national. Ce matériel et équipement de base servent actuellement pour l'analyse et l'interprétation des photos et images.</p> <p>-Cellule de gestion de la base des données des ressources forestières et des résultats de l'inventaire forestier national (CBDR/IFN) et de l'unité de gestion de la base de données cartographiques (UGBDC) mises en place au MERF ;</p> <p>-les cartographes de l'UGBDC renforcent leurs capacités dans le cadre de l'étude sur « l'Interprétation de données historiques et conception d'un système national de suivi des forêts et d'un niveau de référence des forêts dans le cadre de la REDD+ au Togo » en cours de finalisation.</p> <p>-Atelier de formation en méthodologie d'inventaire forestier national aux acteurs nationaux du 07 au 18 mars 2017 pour les inventaires d'aménagement, le suivi des placettes permanentes mises en place le 1^{er} inventaire et les prochaines inventaires forestiers nationaux ;</p> <p>-Atelier de réflexion sur la conception d'un système nationale de suivi des forêts (SNSF) est organisé le 27 Juin 2017 pour réfléchir sur le modèle de SNSF du Togo.</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p>Justification : Le dispositif et le système de suivi des forêts est en cours de conception et n'est pas encore opérationnel.</p> <p>Il y a peu de progrès dans la mise en place du SNSF ou MRV. Les capacités des structures nationales de ce cadre doivent être renforcées, leurs rôles et responsabilités clarifiés et un mécanisme de partage des données défini.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
							<i>Progrès significatifs</i>												
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																	
		<i>Développement requis</i>																	
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																	
		<i>Non Applicable</i>																	

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ¹¹ (Sélectionner la couleur adéquate)																
		Résultats prévus	Accomplissements																	
	<p>Sous-composante 4b: Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.</p> <p><i>Objectifs: préciser les aspects non-carbone prioritaires pour la surveillance par le pays</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'identification des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales; (ii) le suivi, le reporting et le partage de l'information; (iii) Les arrangements institutionnels et les capacités – les sauvegardes</i></p>	<p>Elaborer et mettre en œuvre un SIS.</p> <p>Identifier les aspects non carbone prioritaires pour la surveillance</p> <p>Arrangement institutionnels et les capacités</p> <p>Les sauvegardes</p>	<p>-Cellule de gestion de la base des données des ressources forestières et des résultats de l'inventaire forestier national (CBDR/IFN) et de l'unité de gestion de la base de données cartographiques (UGBDC) mises en place au MERF</p> <p>Les mandats relatifs aux tâches concernant les aspects non liés au carbone et les sauvegardes sont clairement décrits et définis dans le « Rapport de mission REDD+ et MRV » avec une feuille de route qui montre les ressources nécessaires à cet égard en termes de capacités, de formation, de matériel et de logiciels, et de budget.</p> <p>L'atelier de réflexion sur la conception d'un système national de suivi des forêts (SNSF) donne également des orientations sur le dispositif et les capacités institutionnels.</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>	<p>Justification :</p> <p>Beaucoup d'activités sont à développer pour concevoir un système d'information sur les sauvegardes et l'identification et l'intégration des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales.</p>
		<i>Progrès significatifs</i>																		
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																		
		<i>Développement requis</i>																		
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																		
		<i>Non Applicable</i>																		

Taux de décaissement du don de préparation du FCPF à la REDD (>3.4 million USD) en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Don RF- taux de décaissement vs. Décaissements prévus	96, 61% y compris les engagements (le taux de décaissement effectif ¹⁴ est de 33,84% et le taux d'engagement est de 62,76% au 30 juin 2017)	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Près de 10% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 10-25% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 25-40% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>			Près de 10% de variance avec planification			Entre 10-25% de variance avec planification			Entre 25-40% de variance avec planification			Plus de 40% de variance			Non Applicable
		Près de 10% de variance avec planification															
		Entre 10-25% de variance avec planification															
		Entre 25-40% de variance avec planification															
		Plus de 40% de variance															
		Non Applicable															
















Taux de décaissement du budget total R-PP en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Taux de décaissement total du Budget R-PP vs décaissements prévus (y compris d'autres sources de financement et de subvention de préparation du FCPF)	84,51% Soit sur 6 880 000 us\$ c'est seulement 5 804 900 US\$ qui sont mobilisés et 5 675 900 US\$ utilisés	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Près de 10% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 10-25% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 25-40% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>			Près de 10% de variance avec			Entre 10-25% de variance avec			Entre 25-40% de variance avec			Plus de 40% de variance			Non Applicable
		Près de 10% de variance avec															
		Entre 10-25% de variance avec															
		Entre 25-40% de variance avec															
		Plus de 40% de variance															
		Non Applicable															

3.2. Engagement des parties prenantes dans l'approche REDD+

Exemples des actions/activités dans/pour lesquelles les IPs, CSOs, et communautés locales participent activement, si existantes (FCPF M&E Framework 3.1.a.):	
Action/activité:	Décrire la participation des IP, CSO et communautés locales :
<p>1- Lancement officiel du programme « appui à la Réduction des Emissions liées au déboisement et à la Dégradation des forêts REDD+-Readiness et la réhabilitation des forêts au TOGO (ProREDD/GIZ)</p> <p>2- L'atelier de réflexion sur la démarche méthodologique de production de cartes dans le cadre de l'inventaire forestier national du Togo (ProREDD/GIZ)</p> <p>3- Atelier de validation de Manuel d'Exécution</p>	<p>ONGs (ADT ; JVE), UAVGAP, Préfets, Chefferie Traditionnelle, Patronat, Délégation spéciale régionales/maires</p> <p>ONGs (ADT; JVE), Bureau d'études (GIS-AT Consult)</p>

¹⁴ Σανσ απανχε αυ χομπτε δ[σιγν].
FCPF M&E Framework

<p>et du Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables (P-REDD+/FCPF-BM)</p> <p>6-L'atelier sur la méthodologie statistique d'inventaire forestier national</p> <p>7- Lancement national du mécanisme REDD+</p> <p>8-Rédaction des termes de référence (TDR) des études à réaliser pour alimenter la stratégie</p> <p>9-cinq (05) ateliers régionaux de lancement du processus REDD+</p> <p>10- un (01) séminaire de partage et d'échange d'expériences avec les planteurs privés</p> <p>11-six (06) ateliers d'information et d'échange avec les Organisations de la Société Civile (OSC)</p> <p>12- deux (02) ateliers d'information et d'échange avec les organisations paysannes et des producteurs agricoles (OP)</p> <p>13- six (06) ateliers de formation des journalistes sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+</p> <p>14-Atelier de formation en méthodologie d'inventaire forestier national au Togo</p> <p>15- Ateliers d'information et d'échanges avec les CPDD de 11 préfectures mises en place par le PRCNDGE sur le processus REDD+</p> <p>16- Séminaire d'échange et de concertation avec les propriétaires de forêts privés et communautaire au Togo</p> <p>17-Ateliers dans 35 préfectures organisés dans par le Conseil Nationale des OSC pour le Développement Durable (CNOOD)</p>	<p>ONGs (ADT; JVE),</p> <p>ONGs (ADT; JVE), Bureau d'études (GIS-AT Consult)</p> <p>Participation de tous les acteurs (OSC et communautés locales) du niveau central jusqu'au niveau local dans le partage et les échanges sur le mécanisme REDD+</p> <p>Les OSC et communautés locales ont participé à l'élaboration des drafts de TDR et à leur validation.</p> <p>386 personnes (334 hommes et 52 femmes) composé de députés, de préfets, de chefs traditionnels, de chefs de services, des Organisation de la Société Civile (OSC) et des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (OP) ont pris part aux ateliers de lancement régionaux</p> <p>32 planteurs privés de l'association pour une Afrique Verte Togo (AVT)</p> <p>217 participants (132 hommes et 32 femmes) de 131 ONGs et faitières d'ONGs opérant au Togo ont été mobilisés en vue d'échanger sur le processus REDD+ et leur organisation.</p> <p>123 participants (100 hommes et 23 femmes) de 30 OP et faitières d'OP opérant au Togo été mobilisés en vue d'échanger sur le processus REDD+ et leur participation.</p> <p>161 Journalistes et professionnels des médias (149 hommes et 12 femmes) issus de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de la presse en ligne ont vu leurs capacités renforcées sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+ au Togo</p> <p>28 participants de l'administration forestière et de la société civile (25 hommes et 3 femmes)</p> <p>492 acteurs locaux de développement dont 42 femmes et 250 organisations de la société civile touchés.</p> <p>36 propriétaires de forêts privées et communautaires dont 03 femmes sont organisées en Réseau des Forêts Communautaires du Togo (RFCT)</p> <p>Au total 1806 acteurs locaux sont sensibilisés dont 389 chefs traditionnels, 114 autorités religieux, 317 Comité de développement à la base, 410 associations et ONG, 133 groupement de jeunes, 26 agents des forces de sécurités, 149 autorités administratives, 87 groupements de femmes, 70 autorités décentralisés et 111 syndicats et autres sur le processus REDD+ et les changements climatiques.</p> <p>Réalisation de 50 émissions radiophoniques avec les radios communautaires et locales</p>
--	--

<p>18-02 ateliers de formation de producteurs relais dans les régions des savanes, de la Kara, de la Centrale, des Plateaux-Est et Ouest, de la Maritime par la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP)</p> <p>19- 53 séances de sensibilisation dans 53 cantons organisés par les producteurs relais</p> <p>20- Campagne de sensibilisation sur le changement climatique, le processus REDD+ et l'économie du combustible par le Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+ Togo du 10 mai au 1^{er} juin 2017 sur 60 cantons du Togo et a touché 7100 femmes et 300 hommes</p>	<p>Capacités renforcés de 2141 leaders locaux des 35 préfectures sur le processus REDD+</p> <p>Capacités de 123 producteurs relais (100 hommes et 23 femmes) sont renforcés pour porter et former les paysans au niveau local sur le processus REDD+ et le rôle de l'arbre dans l'agriculture.</p> <p>3 132 personnes dont 1 193 femmes des organisations paysannes sensibilisé sur le processus REDD+ et le rôle de l'arbre dans les cantons sur toute l'étendue du territoire</p>																		
<p>Nombre de représentants nationaux IP et CSO REDD (hommes/femmes) ayant été formés avec succès par les programmes du FCPF (<i>FCPF M&E Framework 3.1.b.</i>):</p>																			
<p><u>Lister les formations qui ont eu lieu</u></p> <p>Le Togo n'a pas bénéficié des formations organisées par le FCPF</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="735 747 889 1127"><u>Durée (nb de jours)</u></th> <th data-bbox="889 747 1133 1127">Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes</th> <th data-bbox="1133 747 1593 1127">Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="735 919 889 951" style="text-align: center;">=</td> <td data-bbox="889 919 1133 951" style="text-align: center;">-</td> <td data-bbox="1133 747 1593 919"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="735 951 889 982"></td> <td data-bbox="889 951 1133 982"></td> <td data-bbox="1133 919 1593 951"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="735 982 889 1014"></td> <td data-bbox="889 982 1133 1014"></td> <td data-bbox="1133 951 1593 982"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="735 1014 889 1066"></td> <td data-bbox="889 1014 1133 1066"></td> <td data-bbox="1133 982 1593 1014"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="735 1066 889 1127"></td> <td data-bbox="889 1066 1133 1127"></td> <td data-bbox="1133 1014 1593 1127"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; background-color: #00aaff;"></div> </div> <p style="margin-left: 20px;"><i>Non Applicable</i></p> </td> </tr> </tbody> </table>	<u>Durée (nb de jours)</u>	Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes	Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays	=	-	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>			<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>			<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>			<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>			<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; background-color: #00aaff;"></div> </div> <p style="margin-left: 20px;"><i>Non Applicable</i></p>
<u>Durée (nb de jours)</u>	Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes	Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays																	
=	-	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>																	
		<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>																	
		<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>																	
		<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px;"></div> </div>																	
		<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; background-color: #00aaff;"></div> </div> <p style="margin-left: 20px;"><i>Non Applicable</i></p>																	

3.3. Partage des connaissances

<p>Le pays a-t-il développé et publié des documents/produit permettant le partage des connaissances REDD+ avec le soutien du FCPF :</p>	
<p><u>Oui/Non</u> : oui</p>	<p>Fournir une liste des publications des connaissances REDD+, si existantes, Durant la période couverte par ce rapport :</p> <p>Articles sur la préparation à la REDD+ du Togo</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 articles sur les missions de suivi et d'appui de la Banque mondiale ; - 1 article sur les ateliers d'information et d'échanges avec les organisations de producteurs agricoles ; - 1 article sur les ateliers de formation des journalistes ; - 1 article sur l'atelier de validation de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ ; - 1 article sur l'installation de 25 commissions préfectorales de développement durable (CPDD) dans 25 préfectures ; - 1 article sur l'atelier national de concertation des ONG et élaboration de la feuille de route de la société civile (ONG) pour l'appui à la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo - 1 article sur les ateliers d'information et d'échanges avec les femmes ; - 1 article sur les ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels ; - 1 article sur les ateliers d'information et d'échanges avec les organisations de jeunes à Kara et à Kpalimé ;

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 article sur l'atelier de mise en place du Consortium Femmes REDD+ et l'élaboration d'une feuille de route à Sokodé ; - 1 article sur la conférence de presse de lancement du site web de la Coordination Nationale REDD+ ; - 1 article sur les ateliers d'information et de sensibilisation de la CTOP (Coordination Togolaise des Organisations de Producteurs agricoles) ; - 1 article sur les réunions d'information et d'échange avec les directeurs régionaux et préfectoraux de 7 ministères clés impliqués dans le processus REDD+ ; - 1 article sur les réunions d'information et d'échange sur l'EESS ; - 1 article sur l'organisation de 2 conférences dans les universités de Lomé et de Kara ; - 2 articles sur les réunions du Comité National REDD+ ; - 1 article sur l'atelier de formation des cadres nationaux sur l'inventaire forestier national à Kpalimé ; - 1 article sur les ateliers d'information avec 11 commissions préfectorales de développement durable (CPDD) ; - 1 article sur l'organisation de 2 ateliers d'information et d'échanges avec l'Union des Communes du Togo ; - 1 article sur les ateliers régionaux avec les parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ au Togo ; - 1 article sur le projet de sensibilisation du Consortium Femmes REDD+-Togo (CF-REDD+) ; - 1 article sur l'atelier de validation de l'étude sur l'analyse du cadre juridique et proposition des textes d'application dans le contexte de la REDD+ ; - 1 article sur l'atelier d'échanges et de partage avec les groupes thématiques pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ; - 1 article sur les ateliers régionaux de validation de l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo ; - 1 article sur l'atelier national de validation de l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo ; - 1 article sur l'atelier de réflexion sur le suivi des forêts au Togo ; 1 article sur l'atelier d'information et d'échanges avec les planteurs privés - 2 articles en Anglais publiés dans la newsletter du FCPF ; - 2 numéros du bulletin « REDD+ Infos ». La publication des 2 numéros du bulletin électronique " REDD+ Infos " a permis de toucher 1335 personnes (ONG, décideurs politiques, chefferie traditionnelle, femmes, jeunes, élus locaux, etc.) ; - la publication de 67 articles de presse dans 21 journaux de la presse écrite ; - la réalisation de 34 émissions sur 15 radios.
--	--

Combien de personnes ont pu avoir accès à ces ressources documentaires (connaissance REDD), si existantes :	
Nombre total par ressource documentaire :>	
Nb d'hommes: 3243	
Nb de femmes: 724	

Est-ce que des experts nationaux ont pu/déjà participé à des activités (d'apprentissage) Sud-Sud ? Si oui, combien (hommes et femmes) ?		
<u>Oui/Non:</u>	<u>Lister les activités d'apprentissage Sud-Sud</u>	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public)
<u>Oui</u>	Atelier régional du FCPF pour le renforcement des capacités en matière d'inclusion sociale dans la REDD+ (12 au 16 mai 2014 à Brazzaville,	1 IP/CSO, 2 du secteur public
		<u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO,

	République du Congo)	représentants du secteur public) <u>1 IP/CSO</u>
	Atelier technique de suivi régional des forêts (3 et 4 juin 2014 à Kumasi au Ghana)	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 4 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier de renforcement de capacité sur la gestion durable des forêts de la CEDEAO (27 au 29 avril 2015 à Niamey au Niger)	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 1 IP/CSO, 2 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier régional de formation sur la REDD+ « Académie REDD+ » du 28 octobre au 05 novembre 2015 à Calabar au Nigeria	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier régional sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière à CSIR-FORIG, Kumasi au Ghana du 15-19 février 2016	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 2 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse du 11 au 12 Mai 2016 à Kumasi au Ghana	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Participation à la 21 ^e réunion du comité des participants (PC21) du fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) du 3 au 5 mai 2016 à Washington DC – Etats-Unis	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Participation à l'assemblée du FCPF qui se déroulera du 26 au 30 septembre à Accra/Ghana	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>

4. Problématiques, défis et risques

Cette section doit présenter des problèmes, des difficultés ou des contraintes rencontrées par le pays à réaliser des progrès pour atteindre les résultats attendus de la REDD + (produits, résultats et impacts possibles) ainsi que les principales causes et leur effet attendu sur le plan de travail. Les actions qui ont été menées pour surmonter ou gérer ces contraintes / défauts / problèmes identifiés doivent être indiquées. Chaque problème / contrainte doit être déclaré sous forme de points séparés, avec les changements proposés associés à la planification du travail pour les six mois / 1 an à venir pour y remédier, comme il convient.

Il est prévu que le pays surveille les changements dans les hypothèses qui sous-tendent la logique d'intervention du FCPF au niveau national et d'autres risques importants qui pourraient survenir. Cette section doit expliquer à travers un récit tout changement dans le niveau de risque associé aux différentes hypothèses, ou de décrire de nouveaux risques qui peuvent avoir émergé ayant une incidence considérable sur le travail de planification nationale en matière de soutien du FCPF pour l'année prochaine et au-delà, ainsi que les mesures connexes nécessaires pour répondre à ce changement.

Les problèmes dans l'organisation et la mise en œuvre du projet sont :

- la non opérationnalisation complète de la commission nationale développement durable (CNDD) ;
- La faible coordination entre les différents programmes et projets qui exécutent des activités en lien avec la REDD+ dans les différents secteurs et structures nationales.

Pour y remédier la coordination prévoit :

- Tenir des ateliers de synergie et d'échanges (synergie des actions, complémentarité et capitalisation) au profit acteurs impliqués dans les projets et programmes en liens avec la REDD+.
- Accompagner le processus d'opérationnalisation complète de la CNDD à travers la nomination d'un secrétaire permanent.

5. Principales leçons apprises

Fournir les informations sur les leçons importantes apprises depuis le début du processus de préparation à la REDD+.

On attend de cette section qu'elle soit assez substantielle en faisant référence aux différentes leçons apprises, documents d'analyse développés, et / ou aux expériences faites traitant des questions particulières de la REDD +.

- Les séances d'échanges avec les acteurs locaux nous ont permis de comprendre et d'appréhender le lien que les communautés établissent entre le développement local et les phénomènes du changement climatique ;
- L'approche participative et holistique du processus REDD+ adoptées a facilité la participation, l'engagement et l'implication des parties prenantes ;
- La mise en place des plateformes des organisations de la société civile (CNOOD, CNJ, CTOP, CF-REDD+) a facilité leur participation et leur implication de façon efficace et coordonnée. ;
- La nécessité d'avoir une stratégie nationale REDD+ réaliste exige le financement des activités pilotes de terrain en faveur des acteurs qui se sont fortement mobilisés et qui expriment des attentes fortes dans ce sens ;
- La mise en place des groupes thématiques sectoriels facilitent la contribution des divers secteurs et l'intégration de la REDD+ dans les politiques et programmes desdits secteurs ; La mise en place et l'opérationnalisation d'un SNSF efficace exige la collaboration et l'engagement de toutes les structures concernées ; La collaboration régionale est indispensable pour l'harmonisation des normes techniques, des méthodologies dans le cadre du développement de systèmes de suivi national de forêts et de MRV.

Annexe : Sigles et acronymes

ADT	: Amis de la Terre
AMI	: Avis à Manifestation d'Intérêt
ANGE	: Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
ATI	: Assistant Technique International
AVT	: AFRIQUE Verte Togo
BM	: Banque mondiale
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CLDD	: Commission Locale de Développement Durable
CNDD	: Commission Nationale de Développement Durable
CN-REDD+	: Comité National REDD+
COADEP	: Coalition des ONG de Développement des Plateaux
COSCREMA	: Collectif des OSC de la Région Maritime
CPDD	: Commission Préfectorale de Développement Durable
CROPPA	: Coordinations Régionales des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
CTOP	: Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles
EESS	: Evaluation Environnementale Sociale Stratégique
FAO	: Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	: Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
FMT	: Facility Management Team
FODES	: Fédération des Organisations de Développement des Savanes
GIZ	: Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
GNT-REDD+	: Groupe National de Travail REDD+
IFN	: Inventaire Forestier National
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MERF	: Ministère de l'Environnement et de Ressources Forestières
MRV	: Mesure, Rapportage et Vérification
NERF	: Niveau d'Emission de Reference des Forêts
NRF	: Niveau de Reference des Forêts
ODEF	: Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU-REDD	: Programme de collaboration de l'ONU sur la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
OP	: Organisations paysannes et des producteurs agricoles
OSC	: Organisation de la Société Civile
PGICT	: Projet de Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAPT	: Projet de Renforcement du rôle de conservation du système national des Aires Protégées du Togo
PRCNDGE	: Projet Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement
ProREDD	: Appui à la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts et la
FCPF M&E Framework	

Août 2017

réhabilitation des forêts au Togo

REDD+	: Réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts ; et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone dans les pays en développement
REDD+ CI	: Coordination REDD+ de Côte d'Ivoire
RESODERC	: Réseau des Organisations de Développement de la Région Centrale
RESOKA	: Réseau des ONG de la Kara
R-PP	: Proposition de mesures pour l'état de préparation
SE	: Suivi-Evaluation
SIG	: Système d'Information Géographique
SNSF	: Système National de Suivi des Forêts
UAVGAP	: Union des Association villageoise de Gestion des Aires Protégées
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UN-REDD	: Organisation des Nations Unis sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la dégradation des forêts